Master Droit, économie, gestion mention Gestion de patrimoine

Acquérir une expertise juridique, fiscale et financière pour accompagner et conseiller sa clientèle dans ses objectifs patrimoniaux.

Présentation

Publics / conditions d'accès

Le master s'adresse en priorité à des **professionnels engagés dans la vie active,** qui souhaitent évoluer dans leur carrière, consolider leurs compétences ou en acquérir de nouvelles, ou qui souhaitent s'engager dans une démarche de reconversion professionnelle.

Le master 1 peut être suivi au choix **en présentiel et/ou à distance**.
Le master 2 est proposé en **modalité hybride**, avec des séances en présentiel enregistrées et des séances à distance. Il est possible de suivre la **totalité du master à distance**.

Accès au niveau master 1 (M1) :

L'entrée dans le M1 fait l'objet d'une **sélection sur dossier**. Le niveau M1 est ouvert :

- aux titulaires d'un diplôme bac+3 ou équivalent, dans un domaine de formation compatible avec le master, et disposant de préférence d'une expérience professionnelle dans le domaine du master ;
- aux titulaires d'une niveau bac+3 *via* une procédure de VAE, VAPP ou VES (voir vae.cnam.fr), avec une expérience professionnelle dans le domaine du master.

Accès au niveau master 2 (M2) :

Les candidats **admis en M1** accèdent au niveau M2 après avoir validé les 60 crédits ECTS du niveau M1.

L'**entrée directe en M2** fait l'objet d'une sélection sur dossier, avec test d'admission et éventuellement un entretien, et est ouverte :

- aux titulaires d'un diplôme bac+4 ou plus, avec de préférence une expérience professionnelle dans le domaine du master ;
- aux titulaires d'une niveau bac+4 ou plus, *via* une procédure de VAE, VAPP ou VES (voir vae.cnam.fr), avec une expérience professionnelle dans le domaine du master.

Les **dossiers de candidatures** sont téléchargeables sur le site de l'**Efab** (EPN9) entre mars et début septembre.

Objectifs

Ce master s'adresse en priorité à des professionnels exerçant dans le domaine de la banque, finance et assurance ou dans le domaine de la fiscalité et du droit, et qui souhaitent s'orienter vers une carrière de conseiller en gestion de patrimoine.

Le cursus fournit les **compétences juridiques, fiscales, financières et économiques** nécessaires à la gestion de patrimoine, et requiert de la part des candidats un sens développé de l'accompagnement et de la relation au client.

La formation est dispensée en majorité par des **professionnels experts** dans leurs domaines. Le cursus fournit les connaissances fondamentales et les compétences techniques permettant de devenir opérationnel dans les fonctions de conseiller en investissements financiers, conseiller de clientèle privée, chargé d'affaires patrimoniales, conseiller en gestion de patrimoine, expert/ingénieur patrimonial..., dans le secteur de la banque et assurance, en cabinet indépendant ou *family office*.

Mis à jour le 14-08-2026

Arrêté du 30 mai 2025. Accréditation jusque fin 2029-2030. le 30-05-2025

Fin d'accréditation au 31-08-2030

Code : MR16300A

120 crédits

Master

Responsabilité nationale : EPN09 - Economie Finance Assurance Banque (EFAB) / Lionel ALMEIDA

Responsabilité opérationnelle : Iryna VERYZHENKO-LEBOEUF

Niveau CEC d'entrée requis : Niveau 6 (ex Niveau II)

Niveau CEC de sortie : Niveau 7 (ex Niveau I)

Mention officielle : Arrêté du 30 mai 2025. Accréditation jusque fin 2029-2030.

Mode d'accès à la certification :

- Apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Formation continue
- Validation des Acquis de l'Expérience

NSF : Droit, sciences politiques (128) , Droit fiscal ; droit des affaires ; droit pénal ; droit de l'environnement ; droit de la santé ; droit de la sécurité et de la défense ; droit du transport etc (128g) , Finances, banque, assurances, immobilier (313) , Vente de produits financiers (313w)

Métiers (ROME) : Conseiller / Conseillère en gestion de patrimoine financier (C1205) , Conseiller / Conseillère en investissements financiers (C1205) , Conseiller / Conseillère gestion banque privée (C1205) , Gérant / Gérante de banque

Le master en Gestion de Patrimoine répond aux exigences de **capacité professionnelle** des activités règlementées : conseiller en investissements financiers (CIF) (avec obtention de la certification AMF*), intermédiaire en opérations de banque et services de paiement (IOBSP), agents liés de prestations de services d'investissement (ALPSI), conseillers en financements participatifs (CIP)…

* Le Cnam est habilité pour préparer et faire passer l'examen de la **certification AMF**. Plus d'informations sur le site de la certification AMF au Cnam.

Modalités de validation

Master 1 :

Pour valider le niveau M1, il est nécessaire de **valider chaque UE** avec une note d'au moins 10/20 et de **valider l'expérience professionnelle** (UA122T).

- Les UE sont validées par des examens de fin de semestre, certaines UE incluent du contrôle continu ou des projets.

La validation du M1 peut se faire en un an ou deux ans (ou plus sous réserve d'accord du responsable pédagogique).

- En cas de cursus du **M1 en deux ans**, le programme est le suivant :
  - 1e année de M1 : GFN105 + GFN133 + DRA122 + ESD111
  - 2e année de M1 : DRF114 + ANG330 + 1 UE optionnelle (voir programme ci-après) + UAGF08

Validation de l'expérience professionnelle (UAGF08) :

- 2 années d'expérience dans le domaine du master à l'issue du master
- ou 3 années d'expérience hors domaine (avec qualification de niveau licence/master), complétées d'un stage de 6 mois dans le domaine du master
- ou, si les conditions d'expérience ne sont pas remplies : valider 2 UE supplémentaires à choisir dans la maquette du M1 + un stage de 6 mois dans le domaine du master

En cas d'emploi hors domaine sans possibilité de faire un stage, le stage pourra être validé durant le M2 (sur justificatif et sous réserve d'accord du responsable de formation).

Master 2 :

Le rythme de formation en M2 est organisé **sur deux ans** (1e année de M2 et 2e année de M2), afin de rendre la formation compatible avec une activité professionnelle. Un cursus **en un an** est possible sous réserve d'accord du jury d'admission.

Pour valider le niveau M2, il est nécessaire de :

- valider **chaque UE** avec une note d'au moins 10/20 (validation par un examen de fin de semestre, certaines UE incluent des projets)
- obtenir la **certification AMF***
- valider le **mémoire** (UAGF04) avec une note d'au moins 10/20
- valider l'**expérience professionnelle** (UAGF05) avec remise d'un rapport d'activité et les conditions suivantes :
  - être en emploi depuis au moins 6 mois dans le domaine du master à l'issue du M2
  - ou réaliser un stage de 6 mois minimum dans le domaine du master
  - Des aménagements peuvent être proposés lorsque l'auditeur ne peut pas remplir ces conditions (se trouve en emploi hors domaine, par exemple)

* Le Cnam est habilité pour préparer et faire passer l'examen de la certification AMF. Plus d'informations sur le site de la certification AMF du Cnam.

privée (C1303) , Gestionnaire de patrimoine immobilier (C1501)

Code répertoire : RNCP42360

Contact national :

EPN09 - département EFAB

292 rue Saint Martin
accès 3
75003 Paris
01 58 80 87 45
Boris Buljan
boris.buljan@lecnam.net

Compétences

- Dresser un bilan patrimonial, établir un diagnostic juridique, fiscal et financier, et conseiller la clientèle selon ses objectifs patrimoniaux
- Accompagner ses clients dans la définition de leurs objectifs patrimoniaux, en tenant compte de leur problématique familiale (régime matrimonial, transmission, etc.)
- Définir une stratégie patrimoniale en tenant compte du cadre fiscal et juridique, en intégrant les besoins financiers du client, son aversion pour le risque et son éthique de placement (durabilité)
- Intégrer le cadre et les contraintes règlementaires de la profession dans sa pratique professionnelle
- Conseiller ses clients en vue de constituer un patrimoine, diversifier ses investissements, préparer sa retraite ou une succession

Enseignements

120 ECTS

M1 60 ECTS

Pratique des taux d'intérêt et produits monétaires et obligataires	GFN133 6 ECTS
Décisions financières à long terme et évaluation des actifs	GFN105 6 ECTS
Droit patrimonial de la famille	DRA122 6 ECTS
Droit fiscal : imposition du résultat de l'entreprise	DRF114 6 ECTS
Mécanismes de l'économie contemporaine	ESD111 6 ECTS
Anglais professionnel	ANG330 6 ECTS

1 UE à choisir parmi : 6 ECTS

Activités et biens de l'entreprise	DRA110 6 ECTS
Règles générales du droit des sociétés	DRA112 6 ECTS
Management et organisation des entreprises	MSE102 6 ECTS
Gestion de trésorerie et relations banques-entreprises	GFN108 6 ECTS
Actions, gestion des portefeuilles et produits dérivés	GFN134 6 ECTS
Analyse financière et politique de financement de l'entreprise	GFN135 6 ECTS
Finance internationale : Marché des changes et gestion des risques internationaux	GFN137 6 ECTS

Stage ou expérience professionnelle	UAGF08 18 ECTS

M2 1ere annee 30 ECTS

Droit et fiscalité du patrimoine	BAN209 6 ECTS
Ingénierie patrimoniale	BAN213 6 ECTS
Investissements financiers, immobiliers et alternatifs	BAN214 6 ECTS
Finance pour la gestion de patrimoine	GFN244 6 ECTS

Macroéconomie financière et analyse de la conjoncture	GFN227 6 ECTS

M2 2eme annee 30 ECTS

La gestion du patrimoine du dirigeant et de l'entreprise	DRA206 6 ECTS
Relation clientèle, éthique et déontologie	BAN212 4 ECTS
Finance durable	GFN255 4 ECTS

1 UE à choisir parmi : 6 ECTS

Fondamentaux de la technologie blockchain	GFN250 6 ECTS
Crypto-actifs et nouveaux modes de paiement	GFN251 6 ECTS
Financement des start-up	GFN253 6 ECTS
Collecte et gestion des capitaux	GFN228 6 ECTS
Analyse financière et évaluation de l'entreprise	GFN216 6 ECTS

Mémoire	UAGF04 8 ECTS
Expérience professionnelle ou stage	UAGF05 2 ECTS

Blocs de compétences

Code, N° et intitulé du bloc	Liste de compétences
MR163C10 RNCP42360BC01 Analyser les marchés financiers et la conjoncture économique pour orienter les stratégies d'investissement patrimonial (Contribuer à un projet patrimonial stratégique dans un environnement économique en transformation)	Décrypter les écosystèmes du monde des affaires sur les dimensions géopolitiques, démographiques, économiques, technologiques et de cybersécurité, environnementales et humaines en mobilisant des outils technologiques, de veille, d'intelligence économique et de prospective afin d'identifier les opportunités ou risques et d'anticiper leurs impacts sur le développement d'affaires patrimoniales, les attentes ESG des clients et les innovations fintech sur les produits d'investissement. Co-construire une vision stratégique des investissements porteurs en alignant la feuille de route de développement d'affaires patrimoniales sur des produits financiers responsables, l'intégration de critères ESG dans les portefeuilles clients, la collaboration avec les fintechs pour automatiser la gestion d'actifs, l'élaboration de stratégies fiscales et patrimoniales personnalisées afin d'adapter chaque type d'investissement et de pouvoir expliquer au client les avantages, les inconvénients et les risques encourus. Structurer la déclinaison opérationnelle de la gestion de patrimoine en assurant la planification des allocations d'actifs, le suivi budgétaire des conseils patrimoniaux, la mise en place de CRM et outils de reporting pour suivre la performance des portefeuilles, le développement des compétences des conseillers sur les nouvelles réglementations et produits ESG. **Compétences Cnam associées** Analyser l'environnement macroéconomique, monétaire et financier afin d'anticiper ses effets sur les marchés et les décisions d'investissement. Interpréter les indicateurs économiques et financiers ainsi que les analyses de conjoncture pour éclairer les stratégies patrimoniales. Évaluer les caractéristiques, les performances et les risques des principales classes d'actifs financières. Construire et adapter des stratégies d'allocation d'actifs en fonction des objectifs patrimoniaux, du profil de risque et du contexte économique. Mobiliser les méthodes d'évaluation des actifs financiers et les principaux indicateurs de valorisation dans le cadre du conseil patrimonial. Appréhender le fonctionnement des marchés financiers et leurs mécanismes de formation des prix afin d'éclairer les décisions de placement. Intégrer les dimensions de risque, de rendement et de diversification dans la constitution et le suivi de portefeuilles patrimoniaux.

Code, N° et intitulé du bloc	Liste de compétences
MR163C20 RNCP42360BC02 Mobiliser les outils financiers et l'analyse économique pour la gestion patrimoniale (Conseiller les parties prenantes en gestion de patrimoine)	Développer un esprit d’analyse critique en mobilisant les travaux de recherche pluridisciplinaires les plus avancés afin d’enrichir sa culture en gestion de patrimoine et de s’inscrire dans une vision systémique. Diagnostiquer des situations patrimoniales en proposant à chaque client une étude personnalisée de sa situation et en connaissant les principaux types de produits financiers et immobiliers, les techniques d’optimisation juridiques et fiscales afin de les aider dans leurs choix patrimoniaux. Formuler des recommandations argumentées et opérationnelles à destination des décideurs/clients en s’appuyant sur des analyses documentées et des outils technologiques de visualisation innovants afin de convaincre les parties prenantes concernées de la nécessité de leurs mises en œuvre. **Compétences Cnam associées** Analyser l'environnement économique, monétaire et financier afin d'anticiper ses effets sur les marchés et les décisions patrimoniales. Évaluer les caractéristiques, les performances et les risques des produits monétaires, obligataires et des principaux instruments financiers. Interpréter l'évolution des taux d'intérêt et apprécier leurs conséquences sur les stratégies de financement, de placement et de valorisation des actifs. Mobiliser les méthodes d'analyse financière pour évaluer des actifs, apprécier leur rentabilité et éclairer les choix d'investissement. Mettre en œuvre les outils d'aide à la décision financière permettant d'arbitrer entre différentes solutions d'investissement ou de financement. Intégrer les effets du risque, du coût du capital et de l'effet de levier dans l'analyse des décisions financières. Formuler des recommandations financières et patrimoniales en tenant compte des perspectives économiques et financières.

Code, N° et intitulé du bloc	Liste de compétences
MR163C40 RNCP42360BC04 Analyser les enjeux juridiques et fiscaux du patrimoine (Gérer le patrimoine et les processus)	Analyser les structures patrimoniales en mobilisant des méthodes de diagnostic adaptées (cartographie des processus, analyse des flux, analyse de la chaîne de valeur, analyse des risques et de conformité) et les technologies les plus adaptées afin d'identifier les dysfonctionnements, les risques réglementaires, les contraintes organisationnelles et les leviers d'optimisation de la performance et de la qualité du conseil. Concevoir et déployer des politiques, des pratiques et des outils opérationnels à dimension organisationnelle, digitale ou environnementale, en s'appuyant sur des méthodes d'innovation et sur les technologies propres au secteur (outils de gestion patrimoniale, solutions de reporting, dispositifs de conformité et d'intégration des critères ESG) afin d'adapter l'organisation aux évolutions réglementaires, technologiques et aux attentes des clients. Mesurer et piloter la performance de l'activité en définissant et en exploitant des indicateurs financiers, commerciaux, prudentiels et extra-financiers, en élaborant des tableaux de bord adaptés afin d'évaluer l'atteinte des objectifs, d'éclairer la prise de décision et de soutenir les démarches de qualité et de conformité. Gérer les processus de gestion (crédits, transactions et opérations financières, portefeuilles de titres, ...) en mobilisant les techniques les plus pertinentes pour s'assurer de la bonne allocation des ressources financières. Mesurer et suivre les résultats en définissant des indicateurs financiers et extra financiers et en mobilisant les outils bureautiques, les systèmes d'information spécifiques à la finance, les méthodes quantitatives et qualitatives pour mesurer leur efficience. **Compétences Cnam associées** Analyser les situations patrimoniales au regard des règles civiles, fiscales et sociétaires applicables aux personnes physiques et aux structures de détention. Identifier les conséquences juridiques et fiscales des choix de détention, d'investissement, de financement et de transmission du patrimoine. Mobiliser les règles relatives au droit de propriété, au droit des biens et au droit des sociétés dans le cadre du conseil patrimonial. Appréhender les mécanismes d'imposition du revenu, du patrimoine et des opérations patrimoniales afin d'éclairer les décisions du client. Intégrer les dimensions internationales de la fiscalité dans l'analyse et l'organisation du patrimoine. Évaluer les risques juridiques et fiscaux associés aux stratégies patrimoniales envisagées. Formuler des recommandations patrimoniales conciliant objectifs économiques, sécurité juridique et efficience fiscale.

Code, N° et intitulé du bloc	Liste de compétences
MR163C50 RNCP42360BC05 Concevoir des stratégies patrimoniales et sélectionner les solutions d'investissement adaptées (Piloter la performance globale et la création de valeur en gestion de patrimoine)	Mettre en œuvre des dispositifs de pilotage de la performance en mobilisant des données financières, commerciales, prudentielles et extra-financières, et en définissant des indicateurs et tableaux de bord intégrant les dimensions économique, réglementaire, environnementale et digitale afin d'évaluer la création de valeur globale et d'aligner l'activité avec les orientations stratégiques et les exigences de conformité. Auditer et contrôler les résultats et les risques d'une activité de gestion de patrimoine en collectant et en analysant des données financières, organisationnelles et réglementaires à l'aide de méthodes quantitatives et qualitatives afin d'établir des diagnostics fiables, d'apprécier la maîtrise des risques (marché, crédit, conformité, réputation) et d'évaluer la soutenabilité économique et extra-financière des activités. Mesurer les impacts humains, organisationnels, financiers, juridiques et environnementaux des projets et transformations engagés, en analysant leurs interdépendances afin de soutenir la prise de décision, de sécuriser les pratiques professionnelles et de nourrir le dialogue avec les clients, partenaires et autorités de supervision. **Compétences Cnam associées** Réaliser un diagnostic patrimonial global intégrant les dimensions financières, juridiques, fiscales et familiales de la situation du client. Identifier les objectifs patrimoniaux du client et analyser ses contraintes, son horizon de placement et son profil de risque. Concevoir des stratégies patrimoniales adaptées aux besoins de constitution, de valorisation, de protection et de transmission du patrimoine. Définir des allocations patrimoniales cohérentes avec les objectifs du client, les conditions de marché et les contraintes réglementaires. Évaluer les caractéristiques, avantages, limites et risques des principales solutions d'investissement financières, immobilières et alternatives. Sélectionner les véhicules et instruments de placement adaptés à la situation patrimoniale et aux objectifs poursuivis. Coordonner l'intervention des différents experts (notaires, avocats, experts-comptables, assureurs, sociétés de gestion) lorsque la complexité de la situation le nécessite. Formuler et présenter des recommandations patrimoniales argumentées en intégrant les dimensions financières, juridiques, fiscales et successorales.

Code, N° et intitulé du bloc	Liste de compétences
MR163C60 RNCP42360BC06 Exercer un conseil patrimonial responsable, conforme et durable (Sécuriser les conseils en gestion de patrimoine)	Exploiter les données clients, financières et réglementaires en mobilisant des outils numériques d’aide à la décision, incluant les apports de l’intelligence artificielle, de manière critique, responsable et conforme aux exigences éthiques et de protection des données, afin d’optimiser le pilotage de l’activité, la qualité du conseil patrimonial et la prise en compte des impacts environnementaux et extra-financiers. Appliquer les cadres juridiques, réglementaires et normatifs propres à la gestion de patrimoine (droit civil, fiscal, financier et assurantiel ; obligations de conformité et de devoir de conseil) en intégrant les enjeux d’éthique professionnelle, de responsabilité sociale, de diversité, d’inclusion et d’accessibilité afin de sécuriser les pratiques de conseil, de management et de gouvernance, et de prévenir les risques juridiques, prudentiels et réputationnels. Évaluer les risques stratégiques, financiers, juridiques, réglementaires, opérationnels, numériques et cyber affectant une activité de gestion de patrimoine, en mobilisant des outils de diagnostic adaptés afin d’éclairer la prise de décision dans des environnements complexes et incertains et de renforcer la résilience de l’organisation. **Compétences Cnam associées** Intégrer les exigences éthiques, déontologiques et réglementaires dans l'exercice du conseil en gestion de patrimoine. Appliquer les obligations de conformité, de transparence et de protection du client dans la formulation des recommandations patrimoniales. Mettre en œuvre le devoir de conseil en tenant compte de la situation patrimoniale, des objectifs et du profil de risque du client. Identifier les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) susceptibles d'influencer les stratégies patrimoniales et les décisions d'investissement. Évaluer les caractéristiques, les performances et les limites des investissements responsables, durables et à impact. Intégrer les préférences de durabilité des clients dans la sélection des solutions d'investissement et dans les recommandations patrimoniales. Appréhender les cadres réglementaires français et européens applicables à la finance durable et leurs conséquences sur les pratiques professionnelles du conseil patrimonial. Formuler des recommandations conciliant objectifs patrimoniaux, conformité réglementaire, maîtrise des risques et enjeux de durabilité.